

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle 2020 de l'Association Tënk chez l'habitant**

Compte rendu établi par Philippe Souchu

### **Ordre du jour**

Présentation et adoption du rapport d'activité  
Présentation et adoption du rapport financier  
Admissions au conseil d'administration  
Montant de l'adhésion à l'association  
Questions diverses

L'assemblée Générale de l'Association « Tënk chez l'habitant » s'est tenue à Arles le 19 septembre 2020 à 14h.

### Etaient présents :

Patricia Morigny, Jean-Marie Barbe, Lotus Hannoun, Cyrille Nicolaïeff, Anne Verrier, Danièle Carlebach, Caroline Komorn, Jean-Pierre Giraud et Philippe Souchu

### **Présentation et adoption du rapport financier**

Après présentation à l'assemblée par Caroline Komorn, trésorière, du rapport financier, ce rapport a été adopté à l'unanimité.

### **Présentation et adoption du rapport d'activité**

Après présentation à l'assemblée par Jean-Pierre Giraud, président, du rapport d'activité, ce rapport a été adopté à l'unanimité.

### **Admissions au conseil d'administration**

Le bureau de l'association est reconduit : Jean-Pierre Giraud (président), Caroline Komorn (trésorière), Danièle Carlebach (secrétaire). Décision prise à l'unanimité des présents.  
Entrent au conseil d'administration de l'association : Patricia Morigny, Jean-Marie Barbe, Lotus Hannoun, Cyrille Nicolaïeff, Anne Verrier, Philippe Souchu. Décision prise à l'unanimité des présents.

### **Montant de l'adhésion à l'association**

L'adhésion des personnes à l'association est fixée à 5 euros. Elle court de janvier à janvier.

### **Questions diverses**

#### ***Festival Tënk chez l'habitant 2021***

Le festival est fixé aux 17-18-19 février 2021.  
Un objectif de 60 lieux de diffusion est fixé.  
La date limite d'inscription des lieux de diffusion est fixée au 15 janvier 2021.

### Communication

Jean-Pierre Giraud met en place le site internet de l'association et le flyer de présentation du festival  
Lotus Hannoun et Philippe Souchu préparent le texte de présentation de la 2<sup>e</sup> édition du festival.  
Jean-Pierre Giraud se coordonne avec l'équipe de communication de Tënk pour organiser, à partir de leurs outils, une campagne de communication pour trouver de Dockeurs.

Informations

Anne Verrier se charge de l'information en direction de l'association Images en Bibliothèques et du réseau des médiathèques.

Droits

Jean-Marie Barbe se charge de la négociation des droits pour les films retenus.

***Développement d'une activité en direction des associations***

La première édition du festival a montré l'intérêt que portent des associations à notre initiative. Nous ne pouvons dans le cadre retenu pour le festival (celui de la diffusion au sein du cercle de famille) répondre à leur demande.

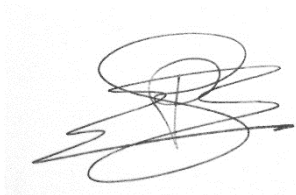
Une commission est constituée pour réfléchir au développement de notre activité en direction des associations. Elle est constituée de Jean-Marie Barbe, Anne Verrier, Danièle Carlebach, Lotus Hannoun et Philippe Souchu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 18h.

Pour Tënk chez l'habitant :

Jean-Pierre Giraud,  
Président

Philippe Souchu  
Administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PS', with several loops and a long horizontal stroke at the bottom.